
Note d'information fédérale – Juin 2021 – n°309

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 7 juin 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Réglementation sportive 2022

La première partie de la réglementation sportive 2022 a été approuvée. Elle sera consultable en totalité à l'issue du Comité Directeur du 1^{er} juillet sur le site internet de la FFA.

• Calendrier 2022

- **5-6 mars 2022** : Championnats de France Longue Distance junior, senior et master : Mâcon SR.
- **15-17 avril 2022** : Championnats de France bateaux courts J18, senior, para-aviron et sport adapté : Cazaubon AAC.
- **14-15 mai 2022** : Championnats de France UNSS et FFSU : Lieu à déterminer.
- **20-21 mai 2022** : Championnats de France d'aviron de mer junior (J16 et J18), senior, master para-aviron et Critérium aviron sport adapté : Agde AV
- **4-5 juin 2022** : Championnats de France bateaux longs J18, senior, para-aviron et aviron adapté : Vichy CA.
- **18-19 juin 2022** : Championnat de France Master : Mâcon SR.
- **25-26 juin 2022** : Championnats National Jeune : Gérardmer AS.
- **25-26 juin 2022** : Championnats de France de Beach Rowing Sprint : La Seyne sur Mer AV.
- **1^{er}-3 juillet 2022** : Championnats de France J16 et U23 : Bourges AC.
- **1^{er}-2 octobre 2022** : Championnats de France senior sprint : Vaires Torcy AV.
- **29-30 octobre 2022** : Coupe de France des Régions : Lieu à déterminer.

2. Mesures sanitaires

Depuis le 9 juin, la pratique en intérieur sans contact est autorisée pour toutes et tous.

Il est donc possible d'ouvrir à nouveau les salles de musculation, d'ergomètres, etc.

Retrouvez sur cette page l'ensemble des mesures sanitaires :

<https://ffaviron.fr/ffa/covid-19/mesures-sanitaires-ffa-vous-informe>

3. Mise à jour du guide des dispositifs financiers sur les territoires

Lors du premier confinement, le CNOSF a initié un guide recensant les dispositifs de soutien et d'accompagnement dans les territoires. Cette démarche répondait aux besoins fortement exprimés par les fédérations et clubs.

Depuis, de nombreux dispositifs ont évolué et certains sont apparus pour compléter les programmes de relance et d'accompagnement. C'est pourquoi le CNOSF a réalisé une mise à jour importante de ce guide que vous pourrez consulter sous le lien ci-après :

https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Developpement/Vie_associative/guide_dispositifs_financiers_2020.pdf

4. La FFA vous aide à promouvoir votre club pour la rentrée !

La Fédération Française d'Aviron aide ses structures à réaliser des supports de communication personnalisés sans avoir recours à un graphiste.

3 univers (rivière, mer, indoor) ont été créés afin de coller aux pratiques de chaque structure ; pour chacun de ces univers, trois types de supports sont proposés : kakémono, affiche et flyer ; chaque support peut être personnalisé au niveau des textes, des coordonnées et des photos. Avec le code FFA_2020, la FFA offre l'impression de tous ces supports, seuls les frais de port (environ 20€) sont à la charge de la structure :

<https://support-personnalisation.ffaviron.fr/>

5. La Relève

La FFA a participé à la journée d'orientation des sportifs « La Relève », organisée par le CPSF à Paris. Erika Sauzeau, médaillée au Championnat d'Europe en 4+ PR3, était la marraine de cette édition.

Les sportifs intéressés par l'aviron seront orientés vers les clubs les plus proches de chez eux.

L'objectif est de contribuer à développer la pratique para-aviron en vue des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

6. Table ronde Aviron Féminin

L'enquête envoyée à toutes les dirigeantes et tous les présidents de structure (clubs, CD et ligues) a permis de dégager des pistes de travail.

Une table ronde a été organisée le 27 mai, au siège de la FFA en présence de Virginie NICAISE, enseignante chercheuse à l'université de Lyon1, et de dirigeantes.

Lors de cette journée, une convention a été signée avec la Fondation Alice Milliat.

Le résumé de cette table ronde sera diffusé début juillet et l'intégralité des présentations sera également disponible.

7. Lutte contre les violences sexuelles

Suite à la tournée des ligues par l'association Colosse aux Pieds d'Argile, il apparaît important que chaque structure puisse faire de la prévention afin d'éviter toute situation pouvant mener à des violences.

Colosse aux Pieds d'Argile propose des outils et peut vous accompagner en cas de problème.

Vous pouvez [adhérer à l'association](#).

8. PASS'SPORT

D'un montant de 50 euros, ce dispositif est destiné à aider un enfant de 6 à 18 ans bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), un jeune de 6 à 18 ans bénéficiaire d'une AEEH ou enfin un jeune de 16 à 18 ans bénéficiaire de l'AAH, à pratiquer une activité sportive, en participant au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour en savoir plus sur le "Pass'Sport" :

<https://bit.ly/3utamul>

9. RAPPEL : Service national universel 2021 (SNU)

Parcours citoyen à destination des jeunes de 15 à 17 ans, le SNU se déroule en 3 étapes dont deux obligatoires : le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général.

L'édition 2021 rassemble 18 000 volontaires inscrits au séjour de cohésion, du 21 juin au 02 juillet, dans un des 143 centres présents sur tout le territoire national.

Le Sport est la 2ème thématique plébiscitée par les jeunes en SNU pour réaliser leur mission d'intérêt

général (12 jours ou 84 heures) à la suite du séjour de cohésion.

Les clubs qui souhaiteraient proposer une animation dans le cadre du séjour de cohésion ou accueillir un volontaire en mission d'intérêt général peuvent prendre contact avec les chefs de centre et les chefs de projet SNU de leur département.

- [Qu'est-ce qu'une mission d'intérêt général et exemples de missions ?](#)
- [Liste des chefs de centre SNU \(phase 1\) pour les séjours de cohésion](#)
- [Liste des chefs de projet SNU \(phase 2\) pour les séjours et les missions d'intérêt général](#)

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr